

La Région Sud aux côtés des territoires Alpains

« 2020 aura été marquée par un combat de tous les instants face aux crises du COVID-19. L'ouverture des stations de ski est déterminante et urgente pour la sauvegarde de nos territoires de montagne et pour les dizaines de milliers de familles qui dépendent directement des sports d'hiver. Les Alpes du Sud sont le 2^{ème} massif de France et comptent 65 stations et centres de ski. Près de 2 millions de touristes sont accueillis chaque hiver soit en moyenne 12 millions de nuitées, dont 65 % en vacances scolaires et 35 % hors vacances scolaires. C'est également un cadre de vie de qualité avec 9 parcs et réserves, des espaces remarquables à vivre et à découvrir. Très attachés à leur développement et leur cadre de vie, nous investissons massivement afin de rendre plus accessibles les territoires alpins, diversifier l'offre touristique, déployer le Très Haut débit, maintenir les services publics, développer l'offre de soin, dynamiser l'économie et créer ainsi la Montagne de Demain. »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président de Régions de France

Une politique régionale en faveur des territoires de montagne

De par ses principales compétences que sont le développement économique, l'aménagement du territoire, le transport, la Région Sud favorise le développement, l'attractivité et la modernisation des territoires alpins. Les actions en faveur de la montagne s'articulent en lien avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), autour :

- des **Contrats Régionaux d'Equilibres des Territoires (CRET)** 1^{ère} et 2^{ème} génération, il s'agit de renforcer et de structurer les bassins de vie de la région Sud au plus proche des attentes de la population,
- du soutien aux Communes pour l'amélioration du cadre de vie et au développement local, grâce au **Fond Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT)**,
- d'un **Plan montagne 2015-2020 : doté de 100 M€**, ce plan conforte les stratégies prévues par les territoires de montagne pour la diversification des activités touristiques, l'aménagement durable en lien avec le tourisme, l'hébergement de loisirs et l'aménagement de domaines skiables.

Le CRET dans le territoire du Gapençais

Le CRET (2019-2021) du Gapençais valorisent **11 nouveaux projets**, mobilisant une enveloppe régionale de **4,9 M€**, dont :

- **Orcières - Construction du groupe scolaire et de sa cantine** : une restauration scolaire, un quai de dépose pour les bus, rénovation avec performance thermique (aide régionale de 331 750 €),
- **Gap - Cadre photovoltaïque en injection réseau sur la toiture du stade nautique** (aide régionale de 8 662 €),
- **Gap - Autoconsommation photovoltaïque sur stade nautique** (aide régionale de 17 541 €).

Le FRAT dans les communes de Gap et d'Orcières

Le FRAT valorise **10 projets depuis 2016**, mobilisant une enveloppe régionale de **1,4 M€**, dont :

- **Orcières - Réhabilitation de la salle polyvalente de l'Espace Ecrins** (aide régionale de 95 260 €),
- **Orcières - Mise aux normes d'accessibilité du Palais des Sports** (aide régionale de 43 780 €),
- **Gap - Création d'une salle des arts martiaux à Gap** (aide régionale de 200 000€),
- **Gap - Dépenses pour la crise sanitaire** (aide régionale 10 642€).

Le Contrat « Stations de demain » un atout pour le développement

Les stations sont les moteurs du développement de l'économie de montagne. Afin de leur donner les moyens de leurs ambitions, la Région Sud a développé un outil spécifiquement destiné à répondre à leurs besoins : le Contrat Station de demain. Doté de **50 M€** il permet de relancer les dynamiques d'investissements pour favoriser l'émergence de stations intelligentes, durables et connectées.

Le Contrat « Stations de demain » 2016-2020, c'est :

- **19 Contrats** « Stations de demain » signés regroupant d'1 à 5 stations de montagne et rassemblant des acteurs de tous horizons afin de constituer un lieu de dialogue et de prise de décision stratégique,
- **42 domaines skiables** des Alpes du Sud soutenues financièrement par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, pour la réalisation de leurs projets,
- **182 opérations** programmées portant sur 5 thématiques fortes pour le devenir des stations,
- **50 M€** d'engagement financier régional,
- **Un effet levier de 4 €** : 1 € de soutien régional a généré 4 € d'investissement dans les stations de montagne.

La station d'Orcières 1850, moteur économique de la Vallée du Champsaur-Valgaudemar

Ce sont **16 opérations** qui ont été financées sur la période 2016-2020, avec une aide totale de **3,2M€, dont :**

- Scénarisation de la patinoire, rénovation et création de vestiaires et de consignes à skis (2016-2017),
- Modernisation du télémix de Rocherousse (2017)
- Réhaussement du lac des Estaris (2019)
- Amélioration et diversification de l'offre d'hébergement de la base de loisir (2020),
- Amélioration et extension du front de neige du Queyrelet (2020).